



MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE, le 19/09/2019

## Avis de la Mairie

Je vous informe que deux enquêtes publiques distinctes vont avoir lieu parallèlement :

1. Du **30 septembre au 30 octobre 2019 inclus**, l'enquête portera sur le projet d'élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I) et du REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL (R.L.P.I.). Ces deux dossiers sont consultables à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS) ou sur le site internet : [www.ccprs.fr/urbanisme](http://www.ccprs.fr/urbanisme). Le commissaire enquêteur, Monsieur Philippe HANEN, recevra le public au siège de la CCPRS les :

- 30/09/2019 de 9h à 12h,
- 08/10/2019 de 16h à 19h,
- 18/10/2019 de 9h à 12h,
- 30/10/2019 de 14h à 17h.

Toute observation écrite concernant cette enquête est à adresser directement à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine- 9 bis, Place des Martyrs- 10100 Romilly-sur-Seine.

2. Du **1<sup>er</sup> octobre au 5 novembre 2019 inclus**, l'enquête concernera la REVISION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DE LA SEINE AVAL (P.P.R.I.). Le P.P.R.I. est un outil de prévention qui règlemente l'aménagement en zone inondable en vue de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. Elaboré par les services de l'Etat et établi en étroite concertation avec les collectivités et la population, ce document est approuvé par les Préfets (cf. flyer joint).

Les commissaires enquêteurs siégeront afin de recueillir vos observations écrites et orales lors de permanences fixées comme suit :

- 01/10/2019 de 9h à 12h à la mairie de Romilly-sur-Seine (ouverture),
- 01/10/2019 de 14h à 17h à la mairie de Maizières-la-Grande-Paroisse,
- 03/10/2019 de 9h à 12h à la mairie de Nogent-sur-Seine,
- ... jusqu'au 05/11/2019 de 14h à 17h00 à la mairie de Romilly-sur-Seine (clôture).
- Les autres dates sont mentionnées dans l'avis d'enquête publique affiché devant la Mairie.

Les observations et propositions du public pourront également être adressées (par voie postale) au Président de la commission d'enquête, M. Roger KISTER, à la Mairie de Romilly-sur-Seine (siège de l'enquête) ou remises lors des permanences. Celles émises par voie électronique : [ddt-srrc-brc@aubes.gouv.fr](mailto:ddt-srrc-brc@aubes.gouv.fr) doivent être adressées au président de la commission d'enquête impérativement au cours de l'enquête.

Le dossier de révision du PPRI, ainsi que le registre d'enquête publique, seront également disponibles en Mairie de Maizières-la-Grande-Paroisse.



Je profite du présent avis pour vous rappeler que notre Commune est désormais incluse dans le **Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) de la Centrale Nucléaire EDF de NOGENT-SUR-SEINE**, dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km. L'extension de ce périmètre permet d'améliorer la réactivité des communes et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Votre attention est attirée sur le fait qu'un courrier a été distribué par la Poste vous invitant à retirer des comprimés d'iode en pharmacie.

Je vous remercie d'être particulièrement vigilant par rapport à cette recommandation.

Le Maire  
Michel LAMY

